

Lettre d'information du proche d'un patient pris en charge en SMUR

ETUDE EPISIGN-AVC

« Evaluation de la prise en charge des patients suspects d'accident vasculaire cérébral en médecine d'urgence »

Madame, Monsieur

Le -/-/ votre proche a pris en charge par une équipe du SMUR. Le médecin qu'il a pris en charge participe à une enquête intitulée «EPISIGNAVC :Evaluation de la prise en charge des patients suspects d'accident vasculaire cérébral en médecine d'urgence», coordonnée par la Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU).

Vous avez aussi le droit, sans avoir à donner de motif, de refuser de participer. Pour cela il suffit de la signaler au médecin l'ayant pris en charge. Dans ce cas, soyez assuré(e) que cette décision n'aura aucune conséquence pénalisante, notamment sur la qualité de sa prise en charge.

La Société Française de Médecine d'Urgence est un organisme scientifique au service des acteurs de l'urgence et des patients qui ont recours à eux. Son objectif est de promouvoir la médecine d'urgence et la santé publique au niveau scientifique avec l'élaboration de recommandations professionnelles, d'action d'évaluation et de formation. Cette enquête n'est pas une recherche clinique et son objectif est de décrire la prise en charge des patients suspects d'accident vasculaire cérébral en phase aigue afin d'évaluer les pratiques pour améliorer la qualité des soins qui sont dispensés. Son médecin conserve son entière liberté pour assurer sa prise en charge. Les informations analysées sont exclusivement de nature médicale. Les informations ainsi que le devenir médical, uniquement pendant son éventuelle hospitalisation, seront recueillis pour être analysés. Afin d'assurer la confidentialité des données de santé, les informations sont codées ne faisant pas apparaître l'identité de la personne et seront conservées sous clé. L'ensemble des informations recueillies sont insuffisantes pour retrouver son identité. Seuls les professionnels le prenant en charge disposent des informations nominatives qui sont consignées uniquement dans le dossier médical. Les résultats de l'enquête sont susceptibles d'être publiés dans des revues médicales ou scientifiques. Conformément à la loi n°78-17 dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, article 32 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, et par la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de classification du droit et d'allègement des procédures, il dispose d'un droit d'accès, de suppression ou de rectification des données le concernant. Il dispose également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel, susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette étude et d'être traitées. Il dispose par ailleurs du droit d'être informé des résultats globaux de l'étude.

Ces droits s'exercent auprès du médecin en charge de l'étude qui seul connaît son identité. Il peut également accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de son choix, à l'ensemble des données médicales en application de l'article L 1111-7 du Code de la Santé Publique.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations utiles.

Dr Yann L'Hermitte et Dr Sandrine Deltour

Investigateurs principaux, Etude EPISIGNAVC

SAMU 77, Hôpital Marc Jacquet, rue Freteau de Peny 77000 Melun

Tel : 01 64 71 61 28 Mail : episignavc@gmail.com